

GENRE ROUSSETTE. — *Pteropus*, Brisson.

ROUSSETTE DE TONGA, femelle.

*Pteropus tonganus*, nob.

PÉKA, par les indigènes de Tonga-Tabou.

PLANCHE 8.

*Pteropus*, corpore suprâ nigro; collo, parteque posteriore capitis rufis; abdomine nigricante; membranis brunneis.

*Varietas*. Corpore toto subalbido; abdomine rufescente; unguibus et auriculis albis.

Cette espèce, de taille moyenne, a des rapports avec la Roussette Kéraudren des îles Mariannes, mais elle est beaucoup moins grande. Elle tient le milieu entre cette dernière et celle de Dussumier. Son collier fauve ne fait pas un tour complet en avant comme chez la Roussette Kéraudren. Le ventre a une teinte brune un peu rougeâtre plus régulière sans aucun mélange de poils blanchâtres. Les ailes sont plus claires. Le museau, différemment coloré, est plus pointu, ce qui donne à cet animal une physionomie méchante. Le derrière de la tête, depuis le cou jusqu'aux épaules, est d'un roux ardent qui forme un demi-collier en avant. Les joues et le museau sont d'un roux très-sombre devenant un peu plus noir sur le milieu

de la tête. Le dos est presque noir. Le ventre et la gorge sont d'un brun foncé avec quelques légers reflets rougeâtres. Le poil de la partie postérieure du corps est long, épais et bien fourni ; celui de la nuque est un peu feutré, tandis que sur le dos il est soyeux et couché en arrière ; celui du ventre est grossier et un peu laineux. Le museau, assez court, est noir ainsi que les narines qui sont bien divisées. Les oreilles sont noires ; médiocres, légèrement pointues. Les poils des moustaches sont noirs ainsi que l'œil. Les bras et les cuisses sont recouverts de poils courts et assez rares. La membrane superbrachiale est couverte en devant de quelques poils rares et laineux ; l'inter-fémorale, assez fortement échancrée, s'étend jusqu'au calcanéum. Le pouce et son ongle sont proportionnellement plus grands ; celui de l'index est assez robuste et saillant : ils sont bruns ainsi que les ongles des pieds. Les membranes sont d'un brun un peu plus foncé dans les points où elles se fixent aux doigts.

Voilà quelle est la couleur naturelle de cette espèce de Roussette. Nous avons fait représenter en même temps une variété blanchâtre où l'on remarque la même disposition pour le poil du cou qui est feutré, et celui du dos qui est couché. Celui du ventre ; d'un roux clair, est fort épais et grossier. Les oreilles, les ongles et les membranes sont d'un blanc sale tirant un peu sur le jaunâtre. Les deux individus qui ont servi pour la description étaient jeunes. La crête occipito-pariétale n'était point encore formée ; et nous avons remarqué que les pariétaux emboîtaient consi-

dérablement les frontaux qui se prolongeaient en dessous par une suture écailleuse ou de juxtaposition jusqu'à une arête fournie par les pariétaux. Pour observer ce mode d'articulation, il faut avoir de jeunes individus, car l'âge fait bientôt disparaître toutes les sutures.

Un de ces animaux avait 2 pieds moins 1 pouce d'envergure, et l'autre 2 pieds 2 pouces  $\frac{1}{2}$ . La longueur de la tête était de 2 pouces, et la distance de l'œil au bout du museau de 10 lignes. Longueur totale, 6 pouces.

Comme les rapports de cette espèce sont avec la Roussette Kéraudren, figurée dans la Zoologie du Voyage de *l'Uranie*, planche 3, nous avons cherché la différence que la tête osseuse pouvait fournir. Nous n'avons point de crânes d'individus complètement adultes et dans lesquels toutes les sutures soient oblitérées; mais dans celui qui présente l'ossification la plus avancée, on voit facilement que le museau est moins long et que la gouttière frontale, bien moins large, est sensiblement plus profonde. Ce caractère suffirait presque pour la détermination d'une espèce, si la couleur du pelage ne venait encore s'y joindre. Le manque de crête le long de la partie supérieure du crâne, le peu d'écartement et la faiblesse des arcades zygomatiques, et d'un autre côté le moins de profondeur de la fosse temporo-maxillaire tiennent au jeune âge, et ne doivent pas être pris en considération.

Les dents ne présentent d'autre différence que celle d'être moins usées. La première fausse molaire d'en

haut était déjà tombée, de sorte que le nombre total était, dans la Roussette la plus avancée en âge, de  $\frac{14}{11}$  ou de 32 au lieu de 34.

Nous avons trouvé ces animaux en grand nombre au village de Moua et à celui de Hihifo, sur l'île de Tonga-Tabou, dans l'archipel des Amis. Ils se plaisent plus particulièrement sur les casuarinas où ils se réunissent par centaines. On les voit voler en plein jour et malgré l'intensité de la lumière, comme nous l'avions déjà remarqué aux îles Mariannes pour la Roussette Kéraudren.

### ROUSSETTE DE VANIKORO, mâle.

*Pteropus vanikorensis*, nob.

LÉGUÉBÉ, par les indigènes de Vanikoro.

#### PLANCHE 9.

*Pteropus*, capite crasso, elevato; rostro brevi; parte posteriori capitis, collo, humerisque fulvis; gula rufescente; alis, dorso abdomineque brunneis.

Elle est de la taille de la Roussette Kéraudren avec laquelle elle a quelque ressemblance. Elle en diffère par son museau plus court. C'est surtout dans la tête osseuse que l'on apprécie bien cette différence. Son pelage est plus clair, moins soyeux; sa tête est moins noire, et son manteau, d'un roux fauve, descend plus bas sur